

Dictée (6 points)

Consignes pour la dictée à l'attention du surveillant-lecteur :

On fera faire la dictée **les vingt dernières minutes** de la première partie, soit une heure dix après le début de l'épreuve.

Lors de la dictée, on procédera successivement :

- 1) à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
- 3) à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons. À l'issue de cette relecture, on transcrira lisiblement au tableau le nom de l'auteur et le titre : Joseph KESSEL, *L'Armée des ombres*.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Beaucoup parmi les gens de la résistance passent la plupart de leur temps dans les trains. On ne peut rien confier au téléphone, au télégraphe, aux lettres. Tout courrier doit être porté. Toute confiance, tout contact exigent un déplacement. Et il y a les distributions d'armes, de journaux, de postes émetteurs, de matériel de sabotage. Ce qui explique la nécessité d'une armée d'agents de liaison qui tournent à travers la France comme des chevaux de manège. Ce qui explique aussi les coups terribles qui les atteignent. L'ennemi sait aussi bien que nous l'obligation où nous sommes de voyager sans cesse.

Joseph KESSEL, *L'Armée des ombres*, 1963.